ROUBAIX

Le vol de pharmes. — Les nommés Delétrez Hippolyte, âgé de 34 ans, débardeur, demeurant boulevard de Beaurepaire, 41 ; Devaere Camille, âgé de 42 ans, débardeur, demeurant rue des Longues-Haies, 260 ; Derouse Jules, 45 ans, débardeur, demeurant Grande-Rue, 290 ; Druelle Raymond, 43 ans, débardeur, demeurant rue Sainte-Elisabeth, 22 et Spriet Fidéline, 56 ans, cabaretière, demeurant quai de Lorient, ont été mis en état d'arrestation pour vol de 161 planchettes, valant 66 fr. 30, au préjudice de M. Merbel, fabricant de cadres, Boulevard Gambetta, 121.

Pour extradition.—En vertu d'une demande d'extradition formulée par le gouvernement belge, les agents Willaumez et Dujardin, ont mis en état d'arrestation, dimanche matin, rue Saint-Georges, le nommé Schotbert Auguste, âgé de 41 ans, débardeur, demeurant rue de Tourcoing, cour Malicm, 14. Cet individu, qui est recherché par le parquet de Termonde pour vols qualifiés, sera conduit à Lille ce matin.

Interdiction de séjour. — Le nommé Edouard Decroix, âgé de 25 ans, peintre en bâtiments, demeurant à Bruxelles, a été mis en état d'arrestation hier vers sept heures du matin, rue du Chemin-de-Fer, par les agents de sûreté Dujardin et Willaumez, sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

Pauvre fou. — M. le docteur Delattre, a fait admettre à l'Hôtel-Dieu le nommé Grimes Léon, âgé de 46 ans, peintre, demeurant chez M. Léon Destombes, rue Desurmont, à Tourcoing, qui se promenait dans la rue du Pays, en donnant des signes d'aliénation mentale.

Coup de revolver. — Dimanche soir, à dix heures, les agents on. arrêté rue de Mengeain, un ouvrier tisserand, Emile Vandenaelèlen, 19 ans, rue Constantin, à Mouvaux, au moment où il venait de tirer deux de rue pour s'amuser, sans doute, un coup de revolver.

La Mutuelle Roubaisienne. — Nous venons de lire l' « Officiel » du 17 mai 1907, nous y trouvons quelques lignes qui nous laissent rêveurs. Page 590, 1re colonne, assurances relatives aux entreprises de transport pour les personnes et les marchandises, médaille d'argent, La Mutuelle Matérnelle Roubaisienne, Roubaix. — Confusion qui voudra, pour nous, entre la mutuelle ingle entre le transport de personnes et la Mutualité Maternelle. — Y a-t-il une erreur de mise en page ? Nous publions de dire que cette distinction a été obtenue à l'Exposition de Milan.

Chez nos pompiers. — Dimanche, vers dix heures du matin, M. le commandant Mahieu, inspecteur des sapeurs-pompiers du Nord, a passé en revue, sur le Boulevard Gambetta, devant la caserne provisoire, le matériel et la compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix.

Après avoir examiné le matériel, M. le commandant Mahieu a questionné les hommes sur le service de manœuvre des pompes et des appareils de sauvetage. Ensuite, sur un signal donné par le capitaine Macq de décerné attelé, le pompe vapeur et l'échelle Gagneau, étant en grand trot jusqu'au canal puis revirement devant l'usine Huel et Mac-Avoy où un sinistre avait été simulé.

En moins de cinq minutes, les pompes installées en batterie et une lance déversant des torrents d'eau dans la direction de l'édifice, faisant semblant en danger. La main courte se tendaient pour le sauvetage au moscqueton de deux pompiers exposés au péril.

Avant de se retirer, M. le commandant Mahieu a visité le casernement. Il a exprimé toute sa satisfaction à M. le capitaine Macq pour la tenue parfaite de la compagnie.

Chambre Syndicale des Employés et Ouvriers des Tramways. — On nous demande l'insertion de l'ordre du jour suivant : « Les employés et ouvriers des tramways de Roubaix-Tourcoing, réunis en assemblée générale, rue Pellart, 72, le samedi 1er juin, à 11 heures du soir, protestent énergiquement contre les procédés de la Compagnie, concernant plusieurs révocations illégales, notamment celle d'un agent touchant à son honorabilité et décident d'user de tous les moyens en leur pouvoir pour prouver qu'il a été accusé injustement. Décident, en outre, de faire respecter les conditions de travail qui ont été fixées par le comité, à la salle de l'arbitrage du 7 mai dernier.

Tournée de théâtre du Gymnase. — « Madame Sans-Gêne », pièce en trois actes, représentée au Théâtre Municipal de Roubaix, mardi 4 juin prochain, sous le patronage de Madame Flori et de l'Enfant du Miracle, M. Paul Gravell, l'un des jeunes maîtres du théâtre contemporain. Mademoiselle Jeanne Fleurette, qui fut si applaudie, par Atel Turcide avec une de perfection d'élite dont nous avons déjà indiqué les progrès aux dilettantis et qui remporte de vives sympathies dans le rôle de Josette du Gravier, cet une comédie gaîtiqué le rire est obtenu par des moyens de bon aloi.

Etat-Civil

Naissances. — Léopold Florin, rue de Naples, 6 — Henri Dumont, rue de l'Epeule, cour Lecomte, 11 — Henri Decoyer, boulevard d'Hallain, 31.

Publications de mariages. — Eaite : Louis Mahin, dégraisseur, rue de Larmoy, cour Duflermont 7 et Elvire Aubry, couturière, rue Pierre-de-Roubaix, 33 — Joseph Hennache, garçon boucher à Tourcoing et Eléonore Petit, chapelière, boulevard de Strasbourg, 6 — Henri Goldhof, colleur, rue de la Vigne, 46 et Germaine Cartier, piqueuse, rue de la Vigne, 3 — Eugène Demeester, tisserand, rue Mignard, 5 et Hélène Renault, tisserande, rue du Tilleul, cour Paxon, 4 — Eugène Cauvin, magasinier, rue St-Honoré, 9 et Valentine Boutleville, couturière, rue St-Honoré — Kléber Hanselin, mécanicien, rue d'Espagne, cour David, 3 et Philomène Sturbaut, coiffeuse, rue de Bavay, 69 — André Bougy, soldat au 45e régiment d'infanterie à Laon et Marie Balme, sans profession, rue Derubellin, 82 — Horace Dujardin, trieur de laine, rue de la Redoute, 79 et Germaine Bourmaux, épelluse, rue de Duc, 14 — Adolphe Delcoss, journalier, rue des Récollets, 50 et Gratie Blomme, ménagère, rue Voltaire, 100 — Jules Delbecq, domestique, rue Bernard, 78 et Marie Spelaere, journalière, rue Bernard — Jules Flipo, apprêteur, rue de Condé, 21 et Laure Bery, tisserande à Wattrelos — Philomène Sebyn, journalier à Roubaix et Marguerite Cornette, employée à Croix — Charles Florin, employé de commerce, rue Henri-Martin, 17 et Elodie Calliez, sans profession, rue Adolphe Lefebvre, domestique, rue de France, 164 — et Julia Cottem, ménagère à Courtrai — Victor Vasseur, employé de commerce à Camphrésien (Eure) et Irma Schotterstadt, sans profession, id. — Jean-Baptiste Harlaison, ouvrier agricole à Wattrelos et Adronie Lamoyse, soigneuse à Roubaix.

Décès. — Léon Delaye, 41 ans, tailleur d'habits, rue Vauauanan, 55 — Marie Van Elestraete, 41 ans, ménagère, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 7 — Jeanne Tiberghien, 28 ans, plieuse, rue de Wasquehal, cour du Brasseur-entreprise Monoré, 4.

TOURCOING

Conférence Socialiste

Le groupe des socialistes unifiés de Tourcoing, Pierpont et connorts, avait organisé une conférence pour hier dimanche dans le boulevard de Désiré Veit, rue de Mouvin. Ils avaient demandé, pour cette réunion, le concours de Mlle Mil. Allard, socialiste unifié du Vèr, et Ingheis, de Lille.

Les orateurs sont arrivés en gare à 11 heures 27. Ils étaient attendus par une trentaine de leurs partisans.

M. Nédérat, commissaire de police du 2e arrondissement, se trouvait à la gare. S'abordant le citoyen Allard en l'informant que les cléricaux étaient en ce lieu pour le dire des manifestations tumultueuses au sujet de la suppression des processions et que des mesures avaient dû être prises pour réprimer cette agitation. En conséquence, il priait M. Allard et ses amis de ne se livrer, de leur côté, à aucune manifestation qui serait en pour effet de faire le jeu des cléricaux.

Le député Allard qui parut ignorer que les processions étaient supprimées, répondit qu'il n'était aucunement venu pour manifester et se rendit très volontiers aux observations qui lui furent présentées par le commissaire. Le petit cortège prit par la rue Carnot et vint se heurter au barrage de gendarmes.

Tout de suite, un jeune éphèbe de la cagoule qui se trouvait là se mit à pérorer que si on laissait passer les socialistes, eux auraient aussi le droit de passer. Le groupe se retira et fit un détour pour gagner la rue de Menin.

La conférence a commencé à midi un quart sous la présidence de M. Pierpont. Il y a 400 auditeurs.

La parole a d'abord été donnée à M. Ingheis, qui a exposé la doctrine collectiviste et n'engagé les travailleurs à savoir faire un emploi judicieux du bulletin de vote.

M. Allard a ensuite parlé très longuement. Il a fait le procès du ministère Clémenceau et en particulier de deux de ses membres, MM. Briand et Viviani, ses anciens amis et a fait des citations d'anciens discours par eux prononcés.

Selon l'orateur, le législateur présente ne donnera rien. L'impôt sur le revenu ne sera même pas voté. Il a pris à partie les radicaux en général.

La réunion a pris fin à 2 h. 1/4.

Une noyée au Pont de Mouveaux. — Hier, vers 8 heures du matin, M. Decottignies, pontonnier au pont de Mouveaux, aperçut un cadavre de femme au milieu du canal. Avec l'aide du garde-champêtre Dervaux, du Blanc-Seau, et d'un citoyen, M. Lepers, mécanicien, le corps de la noyée fut amené sur la berge. C'était celui d'une vieille femme qui n'avait séjourné que peu de temps dans l'eau. L'identité de la noyée fut assez rapidement établie. Elle se nomme Marie Dedoff, 60 ans, ménagère, rue de Naples, 91, à Roubaix et avait quitté son domicile dans le courant de la nuit.

Un fils de la noyée, M. Alphonse Dedoff, est venu reconnaître le corps de sa mère. La malheureuse était atteinte d'un cancer et souffrait cruellement. Tout fait supposer qu'elle s'est suicidée. Le corps a été dirigé sur la salle mortuaire de l'Hôpital civil.

Une inspection du corps des sapeurs-pompiers casernés et du matériel d'incendie, — M. Mahieu, commandant le corps des sapeurs-pompiers de la Flandre, inspecteur départemental, est venu à Tourcoing pour y passer l'inspection du corps de pompiers casernés de notre ville, matériel d'incendie et casernement.

M. l'inspecteur était passé auparavant à Croix et à Roubaix. Il est venu à Tourcoing accompagné des commandants de corps de ces deux villes voisines.

M. Lecomte, adjoint au maire, et les membres de la commission militaire étaient présents.

Une manœuvre de pompe à vapeur et des exercices de sauvetage au moyen des échelles ont eu lieu dans la cour de la caserne, commandés par M. Jules Flasseul, sous-lieutenant, sous les ordres de M. le lieutenant-commandant Meurillon.

M. l'inspecteur s'est montré extrêmement satisfait et a témoigné sa satisfaction en une allocution très chaleureuse.

M. Mahieu transmettra ultérieurement son rapport détaillé de son inspection, qui n'a pris fin à une heure.

Le régime de l'Abattoir. — Dispositions spéciales pour les dimanches et jours fériés : Pendant toute l'année, la fermeture de l'abattoir, les dimanches et jours fériés, aura lieu à neuf heures du matin. Les mêmes jours, l'abatage prendra fin à huit heures du matin. Sont compris comme jours fériés, ainsi qu'il est indiqué audit arrêté du 1er juillet 1899, le nouvel an, le mardi gras, le lundi de Pâques, le lundi de la Pentecôte, l'Ascension, la Fête nationale, l'Assomption, la Toussaint, la Noël, le lundi de la Saint-Christophe. Toutes les dispositions non contraires à celles ci-dessus sont maintenues. M. le préposé en chef de l'octroi, directeur de l'abattoir, et M. le commissaire central de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Etat-Civil

Naissances. — Fernande Playe, rue Ramelart, 23 — Emile Delmeaure, rue d'Alger, 32 — Georges Wastyn, rue de Nancy, 19 — André Charlemagne, rue de la Blanche-Porte, 136 — Léon Delefortrie, rue d'Anor, 19 — Yvonne Catteauw, rue de Courtrai, 280 — Paul Bunel, rue Kléber, 38

Décès. — Bernadelle, 11 ans, rue du Fleonne, 96 — Laurenie Colas, 67 ans, rue Arago, 47 — Joseph Pierson, 78 ans, retraité du chemin de fer, rue d'Alsace, 91.

Sports et Jeux

GYMNASTIQUE

Le concours des Débrouillards à Tourcoing

Le concours des débrouillards organisé par le journal l'Education physique, sous le patronage de M. Salé, le sympathique proviseur du Lycée, et dont les premières épreuves ont été subies le dimanche 26 mai dernier, s'est terminé hier à jeudi.

Le concours comprenait les épreuves suivantes : marche, 10 kilomètres, course, lancer, saut, escalade, aviron, natation, équitation, boxe, bicyclette, escrime et tir.

La jeunesse de la société d'éducation physique « l'Idéal versailais » présentait au concours sept jeunes gens ; le maximum des points était de 600 ; pour toutes les épreuves, pour obtenir le diplôme de débrouillards. Six d'entre eux se sont très honorablement classés dans l'ordre suivant : Frupo, Trahois, Dumesnine, Cartier, Henocq, Loriot.

Nous félicitons à ces jeunes gens toutes nos félicitations pour leur endurance, leur énergie et le courage avec lequel ils ont subi toutes les épreuves, et nous félicitons tout particulièrement leur dévoué professeur, le sergent Demetre, du 43e pour l'entraînement progressif et méthodique qu'il leur a fait subir.

SPORT HIPPIQUE

Courses de Douai

Malgré un temps froid et pluvieux, il y avait une très grande affluence de monde aux courses de Douai, à l'Hippodrome de la Berce Guyant. C'est dire que le magnifique champ de courses bien connu et qui, par journée de beau temps amène un monde que l'on n'est pas habitué de voir aussi nombreux sur les champs de course. La musique de l'Ecole d'artillerie prêtait son concours.

A part quelques chutes sans importance, les courses, dans chaque épreuve, ont été superbes d'allures.

1re course. — Prix du Conseil général, au trot monté ou attelé, rendements de distance. — Engagements : 11 ; partants : 8. — 1er, Ben-Rhys, de 6 M. Dubus ; 2e, Dun-Sur-Meuse à M. Nassen ; 3e, Comiaois à M. David. — Gagnant 21,30, placé 6 fr ; 2e placé 5 fr ; 3e placé 7 fr.

2e course. — Prix d'Aix. — Steeple chase militaire, 2e série. — Engagements : 21 ; partants : 6. — 1er, Ether à M. Loos, capitaine hussard ; 2e, Pimentelle III à M. Lecourt, lieutenant au 1re dragons. — Gagnant, 21,50 ; placé 15,50 ; 2e placé, 21 francs.

3e course. — Prix régional de la Société des Steeple-chases de France, 3e série, course de haies. — Engagements : 21 ; partants : 5. — 1er, Caliste à M. A Coblentz ; 2e, troqueur à M. A. Veil-Picard. — Gagnant 9,50 ; placé 7,50 ; 3e placé 11,50.

4e course. — Prix de passage. — Steeple chase militaire, 1re série. — Engagements : 21 ; partants : 5. — 1er, Royal II à M. Chauveau, capitaine au 17e dragons ; 2e, Ibérie à sang à M. Goudeau, capitaine à l'Ecole d'application. — Gagnant 17,50 ; placé 10,50 ; 3e placé 6,50.

5e course. — Prix de la Ville de Douai. — Steeple chase, handicap à réclamer, gentlemen et jockeys. — Engagements : 14 ; partants : 5. — 1er, Mariana à M. G. Brunel ; 2e, Sérénade à M. S. Dufour. — Gagnant 12,50 ; placé 9,50 ; 3e placé 8,50.

6e course. — Prix de la Berce-Guyant. — Handicap de distances international à réclamer au trot attelé. — Engagements : 9 ; partants : 7. — 1er, Bagatelle à M. Parrot ; 2e, Brelan à M. Varriest. — Gagnant 38,50 ; placé 17,50 ; 2e placé 10 francs.

Dans cette dernière course, le cheval Vintimille à M. Morel qui avait gagné la course dans une très belle allure, a été déclassé pour avoir été mis au pas à quelques mètres du poteau.

VÉLOCIPÉDIE

Les courses de Saint-Omer. — Malgré le mauvais temps, les courses vélocipédiques de Saint-Omer ont eu lieu dimanche au milieu d'un public nombreux.

En voici les résultats :

Courses à pied. — 1re course, 100 mètres plat, scratch : 1er, M. Brachet, de Calais ; 2e, M. Lheureux, de Lille ; 3e, M. Douchet, de Lille ; 4e, M. Nelour, de Calais.

2e course, 100 mètres : 1er, M. Deleurière, de Calais ; 2e, M. Lheureux, de Lille ; 3e, M. Brachet, de Lille ; 4e, M. Douchet, de Calais.

3e course, 1.500 mètres : 1er, M. Deleurière, de Calais ; 2e, M. Miffet, de Lille ; 3e, M. Besnard, de Lille ; 4e, M. Duchemin, de Calais.

Courses à vélos. — 1re course, locale, bi-handicap, 1.500 mètres : 1er, M. Robbe ; 2e, M. Ruckebusch.

2e course, régionale, bi-vitesse : 1er, M. Doutremépuich, d'Arras ; 2e, M. Denissel, d'Arras ; 3e, M. Poliet, de Lille ; 4e, M. Nyssen, de Lille.

3e course, demi-fond : 1er, M. Doutremépuich, d'Arras ; 2e, M. Poliet, de Lille ; 3e, M. Denissel, d'Arras ; 4e, M. Nys, de Lille.

4e course, match-poursuiteur, 10 kilomètres, derrière moto : 1er, M. Duquenoy, de Calais ; 2e, M. Robbe, de Saint-Omer.

Courses à moto, 1re course, locale, 10 kilomètres : 1er, M. Descoiers, de Saint-Omer ; 2e, M. Pierre, de Saint-Omer.

2e course, régionale, 10 kilomètres : 1er, M. Mejana, de Tourcoing ; 2e, M. Van Monen, de Lille ; 3e, M. Paul Descoiers, de Saint-Omer.

LE NORD

DOUAI

MARCHIENNES. — Dans sa réunion du 30 mai, le Conseil municipal, par 17 voix contre 2, celles de MM. Bigo Rémi et Pottier Léodor, a décidé qu'il y avait lieu de reprendre l'immeuble servant de presbytère pour l'affecter à un service communal (aménagement de locaux scolaires ou installation de l'Hospice Emile Dubois). A cet effet, il a invité M. le maire à prier M. le doyen curé de quitter le maison en question d'ici le 31 août prochain. Plusieurs locaux disponibles conviennent ont marqué cette séance, nous en rendrons compte ultérieurement. Pour l'instant, constatons que les deux conseillers cités plus haut n'ont en vue que de faire plaisir à M. le curé et à ses amis mais n'intéressent nullement des intérêts communes bubles et du sort des détenteurs de la fortune.

SOMAIN. — On annonce pour le mardi 4 juin l'arrivée du magnifique cirque Pinder.

— Le tirage de la tombola organisée par la Fraternelle des Employés de Chemin de fer d'Arrin-Somain est remis à une date ultérieure, lesdites billets n'étant pas écoulés.

ANICHE. — Le Conseil municipal d'Aniche organise pour le dimanche 16 juin un grand carnaval d'été et une marche-cortège. Les réjouissances populaires dont le succès est d'ores et déjà assuré seront continuées par une fête de nuit et un bal public. 1500 francs de primes seront tirés au sort entre les groupes les mieux costumés, les plus originaux, et les propriétaires de véhicules fleuris, de chars carnavalesques, historiques ou allégoriques. Le boulevard Drion, désigné pour la formation du cortège, ne suffira certainement pas malgré son étendue. Les groupes et chars des plus vérités plus de 40 sont déjà inscrits s'échelonneront sur une longueur de plusieurs kilomètres et parcourront la ville en deux sens. Tous les corps de métiers, verrerie, brasserie, bâtiment, tous les cercles et... les deux sexes apporteront à cette fête grandiose un important concours. On ne nous reproche pas de décrire le programme en annonant que les Orphéons, les Mandolinistes, les Sportsmen, les Cercles de Patéfrères, la jeunesse bizarrée, les entrepreneurs, la brasserie, les romanichels, etc., etc., travaillent avec une activité fébrile très louable à l'organisation de leur groupe. A tous, nous adressons nos meilleurs encouragements et nos vœux de succès. Un seul cependant reste à souhaiter : c'est celui du soleil. S'il est de la partie, les populations des communes avoisinantes seront de la fête et trouveront auprès des Anichois le cordial accueil traditionnel.

VALENCIENNES

Accident. — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences très graves s'est produit dimanche, vers midi, rue Ferrand. Le tramway de St-Amand, qui doit entrer en ville à 31 A. M. accidentel devant la station normal à 4 h 45 que vint à passer un camion à quatre roues attelé de deux chevaux. Sous le choc, effrayé par le tramway, le cheval de gauche fit un brusque écart, qui vint frapper le conducteur Edmond Marchand, 28 ans, demeurant, au service de M. Dupont, entrepreneur de transport, rue de l'amant, lui projeté sur le sol. Marchand fut malheureusement atteint par la dernière voiture du tramway et il est dépourvu gauche tuée.

Orphéonistes Valenciennois. — Le tirage de la tombola organisée par cette société aura définitivement lieu le dimanche 9 juin, jusqu'à cette date on pourra se procurer des billets au Cercle des Orphéonistes, 9, place du Marché-aux-Poissons, à raison de 50 centimes l'un. —

Les fêtes du quartiers. — La fête annuelle du quartier de la rue Saudeur et de l'avenue Dampierre, qui aura lieu les dimanche 4 et lundi 5 août, promet d'être très brillante.

Abattoir de Valenciennes. — Nombre d'animaux abattus du 25 au 31 mai inclus. — Animaux abattus : bœufs, 28 ; vaches, 19 ; taureaux, 7 ; moutons, 84 ; veaux, 57 ; porcs, 42. — Animaux exportés : bœuf, 1 ; taureau, 1 ; porca, 18. — Reste pour la Ville : bœufs, 27 ; vaches, 19 ; taureaux, 5 ; moutons, 84 ; veaux, 57 ; porcs, 24.

ETAT-CIVIL. — NAISSANCES. — Maurice Décoset, rue de la Barre, 1 — Arthur Marteau, rue de l'Hôtel-Dieu — Camille Leone, rue des Dentelles, 17 — Maurice Milot, rue de l'Hôtel-Dieu — Marie-Louise Voignie, rue Duponchel, 56 — Adolphine-Hetty Voignie, idem. — Denise Joly, rue de l'Hôtel-Dieu — Marcelle Lodel, rue de l'Hôtel-Dieu — Zélie Lemerre, cour du Gas — Emilie Dombret, rue Cabot, 2 — Louise Saint-Quentin, avenue de Denain — Jeanne Saint-Quentin, idem. — Maurice Gouzin, cour Bouvenard, St-Vaast.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — Entre : Maurice Loignon et Rachel Bilot — Edmond Lengiet et Jeanne Brugaux.

MARIAGE. — Entre : Léon Tonett et Isabelle Bache — Emile Demoustier et Olympe Cartier.

DÉCÈS. — Adèle Dangrian, 53 ans, épouse de Arthur Reja, rue de l'Hôtel-Dieu — Martial Dumouriez, 71 ans, place de l'Hôpital — Hippolyte Lecheviu, 32 ans, place de l'Hôpital — Emilie Bisiaux, 61 ans, rue du Pont-Delsaux, 4 — Aragide Butler, 25 ans, avenue de Famars — Félicité Legrand, 54 ans, rue des Godets, 4 — Victorien Mortiere, 29 ans, place du Neufbourg, 17 — Adolphe Walters, 56 ans, rue de l'Hôtel-Dieu — Arthur Berigaud, 16 ans, rue Pitotte, 2 — Charles Poteau, 35 ans, rue de Famars, 37 — Jeanne Donche, 58 ans, ruelle Burianne.

SAINT-AMAND-LES-EAUX. — C'est vendredi prochain que M. le receveur du Bureau de bienfaisance verserra les pensions sacrifiées aux vieillards, aux infirmes et aux incurables en vertu de la loi de 14 juillet 1905. Les bons vont être établis et seront distribués à domicile mercredi au jourd'hui, au nom de quinze francs. La Ville de Saint-Amand ayant fait au préalable avril dernier le point de départ des pensions, c'est donc le mois d'avril qui va être payé ; le mois de mai sera réglé ultérieurement. Les pensions non réclamées, après le 1er avril seront payées aux hurlieux jusqu'au jour du décès ; il suffira aux héritiers de produire au receveur du Bureau de Bienfaisance une expédition de l'acte de décès et un certificat de propriété. Ces deux pièces leur seront délivrées gratuitement par les bureaux de l'état-civil.

WALLERS. — Un sieur Antoine Briffaut, 44 ans, chaudronnier, a été arrêté pour s'être, depuis un an, livré à des actes odieux sur sa fille Aline, âgée de treize ans et demi. Toutes les semaines, alors qu'il était ivre, M. Joseph Fontaut, sous des menaces de mort et en présence même de sa femme, a subir ses honteuses caresses. Enfin, la femme Briffaut a fait des révélations, qui ont amené l'arrestation du sen ment.

TRITH-SAINT-LEGER. — D'après les déclarations d'un sieur Edouard Hachand, 32 ans, demeurant à la Sentinelle, les auteurs des nombreux vols de cuivre et de fils télégraphiques commis ces temps derniers aux lorgs et ateliers du Nord et de l'Est, seraient les sieurs Arthur François, marchand de chiffons à la Sentinelle ; Julien Dubois, Jean François, et deux individus répondant aux signalements de « de Marlière » et de « Le Lillois ». Hachand dit qu'il aurait surpris les cinq individus, alors qu'ils transportaient des sacs contenant des renseignés et des pièces de cuivre et qu'ils l'auraient menacé de mort s'il parlait. La gendarmerie de Valenciennes a aussitôt ouvert une enquête sur les désirs d'Huchard, mais les cinq individus par lui inculpés nient énergiquement. L'un d'eux, Jean François, prit la fuite aussitôt après son interrogatoire.

BRILLON. — M. Léon Labrez, cultivateur, a déposé une plainte contre un nommé Pauly, demeurant à Paris, qui lui aurait demandé une somme de 256 francs 50 centimes, pour frais de cautionnement d'une somme de cinq mille francs, qui lui était nécessaire pour construire une laverie à fabriquer de chicorée et que ledit Pauly devait lui prêter. De son côté, Pauly déclare qu'il a envoyé à Labrez, en deux fois, des valeurs pour deux mille et pour trois mille francs et que Labrez les lui a retournées parce qu'elles étaient à longues échéances et qu'il ne voulait pas payer les négociations et les intérêts.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Société de Gymnastique. — Le cours d'instruction militaire organisé à la Société de Gymnastique continue à s'exécuter sous la direction de MM. Raymond et Sénée. Aujourd'hui exercice méthodique de tir au fusil Lebel. L'instruction est suivie avec fruit par une vingtaine de jeunes gens et les résultats obtenus dénotent de sérieux progrès. Voilà une utile et intéressante innovation dont tout Promeur revient au président, M. Griffiche.

Les Autobus. — Nous croyons savoir que la Société des Autobus qui se propose de desservir l'arrondissement d'Arras, établirait un service circulaire dont les points de départ seraient Vitry-en-Artois et Fosqueuilles. Ce parcours décrirait un cercle divisé en deux sections. La première partie du pourtour serait couverte par une voiture allant de Vitry à Fosqueuilles ; la deuxième partie par une voiture allant de Fosqueuilles à Vitry et qui boucleraît le cercle. Les Arrageois pourraient rejoindre les Autobus aux endroits où les stations et chemins de fer correspondent avec les arrêts des voitures automobiles.

Fête des écoles du 16 juin. — Elle s'annonce comme devant être particulièrement brillante et animée. Notre compatriote, M. Audebrand, s'occupe déjà d'exercer les petites filles et les petits garçons qui figureront à la fête dans les exercices d'ensemble ou dans les danses. D'ailleurs ce concours de trois groupes de 36 filles et de quatre groupes de 36 garçons. Nous souhaitons surtout de beau temps ; quant à l'organisation de la fête nous savons qu'elle ne laissera rien à désirer

Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira le mardi 4 juin, à 8 heures du soir.

Ordre du jour : Ecole Centrale des Arts et Manufactures : demande de subvention de l'Etat — Collège de garçons : demande de remise de la demi-pension du dernier trimestre — Budget des chemins vicinaux pour 1908 — Demande de cession de terrain pour la société l'Artésienne — Admission sur la liste d'assistance aux vieillards — Chemin vicinal d'Avesnes-le-Comte — Vote d'un crédit de 2.400 fr. pour réparations aux églises St-Nicolas et St-Géry — Liquidation de la pension de retraite de M. Viard, inspecteur du marché — Autres affaires s'il y a lieu.

MONTREUIL

PARENTY. — Le petit Tronquel, âgé de neuf ans, dont les parents habitent Thiembronville, surveillait, vendredi, vers sept heures de l'après-midi, une vache, le long de la route qui conduit à Enguinehard. L'enfant avait enroulé autour de son corps la corde qui tenait la vache. Mais à un moment donné, la bête est peur et prit le fuite, culbutant le pauvre petit et le traînant sur une longueur de cent mètres. Des domestiques se saisirent de la vache, coupèrent la corde et relevèrent le petit Tronquel qui gisait inanimé. L'état du petit blessé est très grave.

Bulletin colombophile

Résultats de Concours

Résultat du concours de Clermont donné par l'Union des Blanchisseuses, chez M. Jules Bapaste, rue du Congo. — 46 pigeons lâchés à 7 h. 75 du matin. — Seulement 30 arrivés, 30 lr. prix d'honneur. — 1er prix, Edmond Dujardin, 8 p. ; 2e, Mychaux, 8 p. ; 3e, Genestrie, 4 p. ; 4e, Emile Loquet, 8 p. ; 5e, Mouvenne B., 4 p. ; 6e, Lefebvre A., 8 p. ; 7e, Florin Louis, 8 p. ; 8e, H. Cotel, 8 p. ; 9e, F. Cotel, 1 p. ; 10e, M. Gerlandi, h. ; Lefebvre ; 11e, Nuttens, 2 p. ; 12e, Carlier, h. ; 13e, V. Leone, 1 p. ; 14e, Nychaus, 1 p. ; 15e, P. Lebaye, 8 p. ; 16e, Lenoir, h. ; 17e, F. Cateau, h. ; 18e, L. Breuse, h. ; 19e, D. Six, 1 p. ; 20e, Florin Louis, 1 p. ; 21e, Lonen, 1 p. ; 22e, Masek, h. ; 23e, Dantes Mention ; 24e, Millescamps, 1 p. ; 25e, Millescamps, 2 p. ; 26e, Glorieux, 1 p. ; 27e, Millescamps, 4 p. ; 28e, Lys ; 29e, Meulebrouck ; 30e, Decock, 1 p. ; 31e, Caby A. ; 32e, Cateau, 1 p. ; 33e, Decock, 1 p. ; 34e, Nychaus, 4 p. ; 35e, Pierage, 1 p. ; 36e, Vandyzel.

Pour le 2e prix hors concours 2e prix, Planquart ; 2e, Planquart.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 00 m. 6 s., vitesse 1.152 m. 68 ; le dernier à 9 h. 41 m. 45 s., vitesse 1.131 m. 36. — Régulateur : Lefebvre, Nychaus.

CHRONIQUE MINIÈRE

RAPPORTS DE DÉLÉGUÉS MINEURS

Mines d'Ambelle. — *Fosse Saint-Louis.* — Du bulletin de la fosse Saint-Louis, j'ai constaté qu'il y faisait très chaud : il se perd beaucoup d'air par les tuyaux. Descendu au raval de 700 aux deux dernières tailles de Georges, j'ai remarqué qu'il y faisait excessivement chaud, car le pied des deux dernières n'est pas encore fait. Il est constaté aussi que le machiniste du raval était tout seul, ce qui est contraire au règlement. Vu'il des tailles de Marie et de Saint-Marie à front de la voie de Boncourt à celles de Saint-Nom sur la voie de fond, du côté des fronts, il fait très chaud car l'air descend en abondance par le vieux montage. Descendu aux tailles de Marie-Couchant au fond de bure, monté à celles de Saint-Nom au dernier crossage des fronts, sur la voie de fond il y fait très chaud aussi car l'air est beau dans le vieux montage.

Léon Gaiffe, délégué.

TRIBUNE SCOLAIRE

Une décoration française à un ancien instituteur anglais

On lit dans le « Schoolmaster », journal pédagogique de Londres :

M. Ernest Gray, maître ès Arts, de l'Université d'Oxford, ancien député à la Chambre des Communes pour le West Ham North, vient, par décret du 1er mars dernier, de recevoir du gouvernement de la République française, le titre d' « Officier de l'Instruction publique. » Nous croyons savoir que c'est la plus haute distinction universitaire que le gouvernement français puisse accorder, et elle est même assez rarement donnée, même aux Français mêmes.

En décernant cette décoration à M. Ernest Gray, le gouvernement français a voulu reconnaître sans aucun doute la haute situation acquise par M. Gray dans le corps enseignant et l'appui qu'il a toujours donné à tout ce qui pouvait fortifier les relations amicales entre la Grande-Bretagne et la France.

M. Gray n'est pas seulement membre du Conseil d'éducation pour la Ville de Londres, il fait encore partie du Comité consultatif de l'Enseignement au Ministère de l'Instruction publique. Il est vice-président du Comité d'éducation de l'Union nationale des instituteurs anglais qui compte 58.000 membres. En lui conférant cet honneur, le Ministère de l'Instruction publique française a sans doute voulu honorer un des membres de la grande fédération des instituteurs Anglais. Il paraît que cette distinction devait être remise à M. Gray au Congrès de Lille, en 1905, où il représenta l'Angleterre avec M. Ellery.

Une des questions qui passionna le plus le Congrès, fut celle de la coéducation, et à une des réunions, M. Gray fut subitement appelé à donner son avis sur la question. Son discours, fait en français, fut adressé par d'innombrables applaudissements. Au banquet qui suivit le Congrès, et qui était présidé par un délégué du ministère, M. Ernest Gray fit un nouveau discours que les journaux français qualifièrent de « sérieux et de spirituel ». Mais des difficultés s'étant élevées au sein du Congrès, cette distinction ne lui fut pas remise alors. La proposition suivit quand même son cours et fut chaudement appuyée par les instituteurs français, les inspecteurs, des élus, des sénateurs. Parmi eux nous devons surtout citer M. J. Guillard, directeur d'Ecole à Roubaix, doyen honoraire et la bonne correspondante anglaisement si familière à nos délégués. Malgré le terrible malheur qui l'a frappé. Il n'a pas cessé un seul instant de travailler à la décoration de son vieil ami anglais.

Nous croyons qu'il avait d'abord été décidé que M. Gray serait nommé officier à l'Académie, un titre moins parlementairement attribué aux instituteurs français, mais nous sommes heureux de constater que le gouvernement français l'a trouvé digne d'une plus haute récompense.

Il y a treize ans, M. Ernest Gray, comme président de l'Union nationale des instituteurs anglais, recevait la plus honorifique des Maîtres ès Arts de l'Université d'Oxford. C'est une curieuse coïncidence que dans l'année même où le Congrès se réunit de nouveau à Oxford, il y reçoive une si flatteuse distinction du gouvernement de la République française.

FINANCES

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, 3 juin 1907.

La liquidation s'étant effectuée dans des conditions relativement satisfaisantes, notre marché reste ferme. Notre Rente termine à 95.25. La Rente Russe vient de bondir à 94. Nos Sociétés de Crédit se montrent résistantes. Le Crédit Foncier se retrouve à 670, dans un marché de 29 mai, le conseil a autorisé pour 3.073.000 fr. de prêts nouveaux ; les obligations foncières se maintiennent, et interventions par leurs lots, ont été très demandées par l'épargne. Le Crédit Lyonnais est en reprise à 1137. Le Comptoir National d'Escompte cote 660 et la Société Générale est invariable à 587.

Les valeurs industrielles et de traction ont été très agitées. Mines d'Or inquiétées à cause de la grève. En Banque Fédération à 6 et du Pari de Paris sont demandées à 645, en 1904, il est entré dans ce port 641 caravelles dont 252 transatlantiques

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAÎCHIR immédiatement et agréablement PRENEZ un BANYULS-TRILLES à l'EAU C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE

DEMANDER un TRILLES à L'EAU et exiger l'étiquette sur le bouchon.

DÉMARCHE DU MAI Le Champagne de France-Amateurs SUCCÈS COURS DU VÉLODROME DU PARC A BORDEAUX Le vin gagné par M. J.C. SUR BICYCLETTE

Agents dans toutes les villes

F. CONTE, négociant, 18, rue des Arts, Roubaix, PARIS

BLADES

Lapin : 14, Gossel, 48, rue Nationale, Lille

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du